

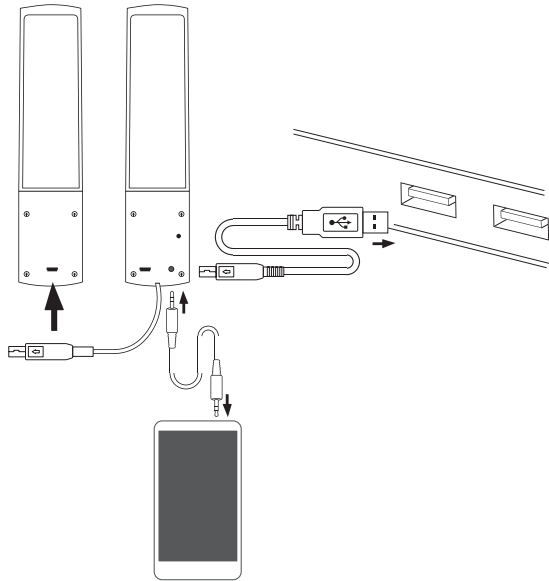
CONTENU DE L'EMBALLAGE

- Haut-parleurs à jets d'eau dansants
- Câble audio de 3,5 mm
- Câble d'alimentation USB
- Manuel d'utilisation

COMMENCER

CONSIGNES D'UTILISATION

- Réglez le volume au minimum avant de connecter les haut-parleurs.



- Connectez le haut-parleur gauche à droite en utilisant le câble de connexion
- Branchez le haut-parleur gauche dans un ordinateur ou un adaptateur secteur de 500 mA ou plus (non fourni) à l'aide du câble d'alimentation USB fourni
- Connectez le haut-parleur gauche à votre appareil à l'aide du câble audio 3,5 mm fourni
- Appuyez sur le bouton de lecture et réglez le volume sur votre appareil pour profiter du jeu de lumière et des jets d'eau dansants

REMARQUE : les haut-parleurs n'ont pas de contrôle de volume séparé. Plus votre musique est forte, plus les jets d'eau dansants sont puissants.

AVERTISSEMENT:

À tout moment, si vous éprouvez des vertiges, une vision altérée, des secousses oculaires ou musculaires ou une désorientation pendant l'utilisation du produit, cessez son utilisation et consultez un médecin.

SOIN ET ENTRETIEN

- Manipuler avec soin
- NE PAS exposer à l'humidité ou aux températures extrêmes. Pour de meilleurs résultats, utilisez à des températures de 4 °C à 38 °C
- NE PAS nettoyer avec des solvants chimiques. Utilisez uniquement un chiffon propre et sec

LA FCC VEUT QUE VOUS SACHIEZ

Cet équipement a été testé et s'avère conforme aux limites pour le dispositif numérique de la Classe B, conformément à la partie 15 des lois FCC. Ces limites sont désignées pour assurer la protection raisonnable contre l'interférence nuisible dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut rayonner l'énergie de fréquence par radio et, s'il n'est pas installé et utilisé en s'accordant avec les instructions, il peut causer de l'interférence nuisible aux communications de radio.

Cependant, il n'y a pas de garantie que l'interférence ne se produira pas dans une installation particulière. Si cet équipement cause de l'interférence nuisible à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger l'interférence par une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorientez ou remplacez l'antenne de réception.
- Augmentez la séparation entre l'équipement et le récepteur.
- Connectez l'équipement dans une sortie sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Prendre conseil auprès d'un distributeur ou d'un technicien radio/TV qualifié.

Les changements ou modifications non expressément approuvés par les autorités compétentes en matière de conformité peuvent priver l'utilisateur du droit d'utiliser l'équipement en question. Lorsque des câbles d'interface blindés ont été fournis avec le produit ou avec des composants ou accessoires complémentaires et spécifiés comme devant être utilisés avec l'installation du produit, ils doivent être utilisés conformément à la réglementation de la FCC.

CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

LA SOURCE - GARANTIE

La Source garantit que ce produit sera exempt de défauts de matériaux et de fabrication pour une période de (6) six mois à compter de la date d'achat. Durant cette période, veuillez simplement retourner le produit ainsi que votre preuve d'achat dans tout magasin La Source, ou détaillant participant, et le produit sera échangé (dans les magasins où il sera disponible) sans frais. Tout produit qui aura été soumis à une mauvaise utilisation, ou à des dommages accidentels sera exclu de la présente garantie.

Cette garantie ne s'applique qu'à un produit acheté dans un magasin La Source ou détaillant participant au Canada où la garantie est incluse avec le produit. Alors que cette garantie ne confère aucun droit légal autre que ceux mentionnés ci-dessus, vous pouvez avoir recours à des droits statutaires supplémentaires qui pourront varier selon les lois de divers pays, états, provinces et autres entités gouvernementales dans lesquels La Source est active. Cette garantie est soumise à tous les droits statutaires auxquels vous pouvez avoir recours au Canada.